



L'utilité des produits phytopharmaceutiques*

Dans la nature, de nombreuses agressions peuvent faire obstacle au bon développement des plantes. Pour obtenir une production optimale, les plantes doivent être protégées contre les maladies (champignons, bactéries, virus), les insectes ravageurs, les mauvaises herbes, et autres agresseurs.

Les produits phytopharmaceutiques sont utiles car ils permettent de lutter, si besoin, contre les maladies des plantes avec des fongicides, contre les mauvaises herbes avec des herbicides, contre les insectes ravageurs avec des insecticides. Du fait de la mondialisation des échanges, la pression des organismes nuisibles est en constante évolution. A titre d'exemple, plus de 41 nouvelles espèces d'insectes ravageurs sont apparues entre 2000 et 2005 sur le territoire français.

Une protection souvent nécessaire et parfois obligatoire

Depuis 1975, les préfets peuvent déclencher un système de lutte obligatoire contre un ennemi particulièrement nuisible pour les cultures, la forêt ou le paysage. Par exemple, la flavescence dorée de la vigne est un problème qui peut justifier de telles mesures. La lutte phytopharmaceutique a également contribué à limiter l'incidence de certaines maladies qui, sans cela, risqueraient de se manifester à nouveau.

C'est le cas de la carie commune du blé, un champignon qui s'attaque directement aux grains. Il présente un fort taux de propagation, ce qui explique sa recrudescence actuelle en agriculture biologique. Les conséquences en termes économiques pourraient être désastreuses.

En France, on estime la perte potentielle de la récolte de blé sans protection phytopharmaceutique à 45 % :

- la nuisibilité des maladies des céréales provoque en moyenne 24 % de perte,
- les insectes nuisibles entraînent en moyenne 14 % de perte,
- la concurrence avec les mauvaises herbes cause une perte moyenne de 7 %.

La France est certes le premier utilisateur européen de produits phytopharmaceutiques en volume, mais elle n'est que le sixième utilisateur de ces produits en Europe, si l'on rapporte le volume utilisé à la surface cultivée.

Maintenir la qualité des aliments

La protection fongicide, en complément des pratiques culturales, contribue à lutter contre les champignons dont certains produisent des mycotoxines extrêmement dangereuses pour la santé.

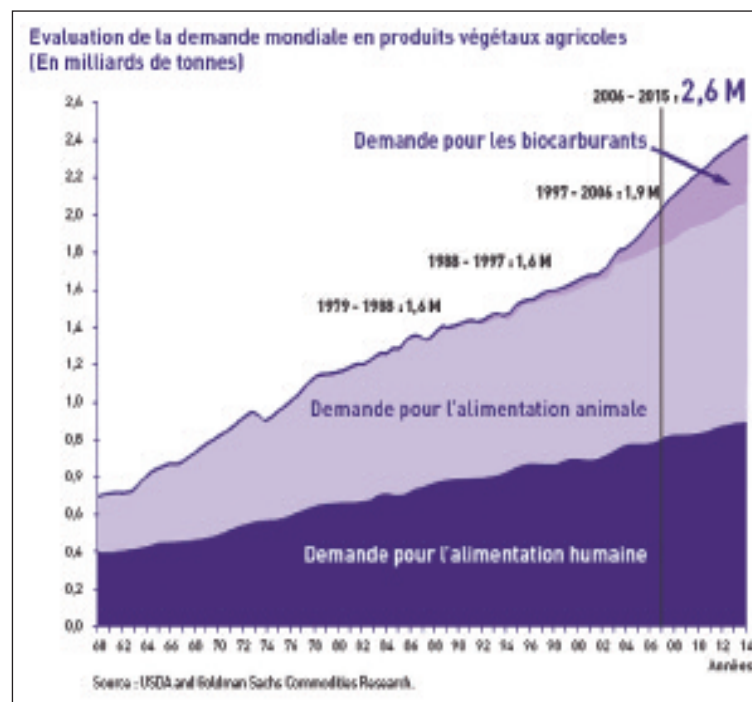
Dès 1985, la FAO estimait que 25 % des récoltes de céréales dans le monde étaient affectées par des mycotoxines. Ces substances seraient responsables d'intoxications aiguës parfois mortelles, notamment chez les animaux d'élevage, et d'intoxications chroniques. Mais les produits phytopharmaceutiques ne doivent pas entraîner d'effets défavorables sur les caractéristiques gustatives et visuelles de la denrée protégée. Souvent, le traitement protège la qualité gustative d'une production. Dans l'élaboration du vin par exemple, on sait que 10 % de pourriture grise (développement de botrytis, une maladie de la vigne) sur les raisins entraînent une perte de 20 % d'intensité colorante et d'arôme, ainsi qu'un moindre potentiel de vieillissement du vin (d'après l'Institut Coopératif du Vin). De même, à partir de 8% de grappes de raisin touchées par une autre maladie : l'oïdium, les vins sont altérés (augmentation de l'astringence, de l'amertume, apparition

d'odeur de moisi...) malgré la mise en œuvre de techniques de vinification haut de gamme.

Les herbicides permettent de contrôler certaines mauvaises herbes (morelle, datura, aristoloche...) qui produisent des toxines, comme par exemple les alcaloïdes de la morelle dans les petits pois ou les haricots verts. Ces toxines peuvent aussi être nuisibles à la qualité des ensilages ou, comme dans le cas de l'ambrosie, provoquer des allergies.

Les enjeux de l'agriculture de demain

Selon la FAO, les besoins alimentaires mondiaux vont augmenter de 50 % d'ici à 2030. Les stocks alimentaires sont en baisse, d'autant que les pratiques alimentaires se diversifient, avec une consommation de viande en croissance et une hausse corrélative des besoins en récoltes végétales pour l'alimentation animale. Par ailleurs, aux débouchés alimentaires, textiles et industriels s'ajoutent les utilisations énergétiques des productions agricoles.

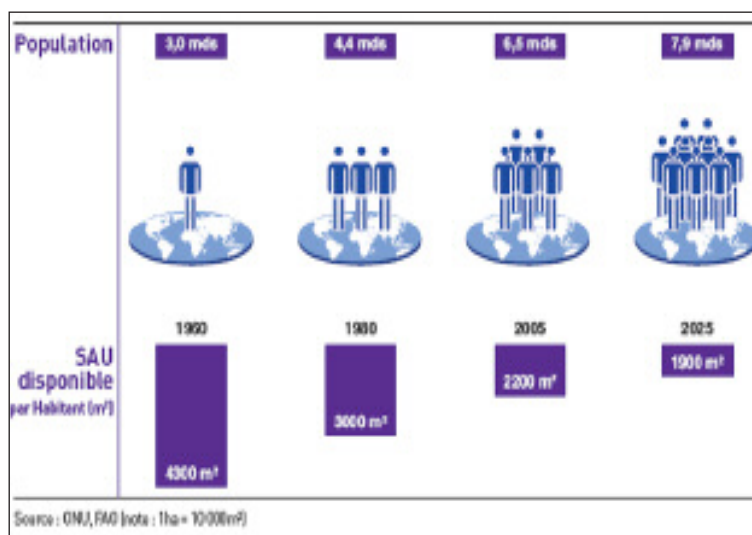


En conséquence, les stocks de céréales ont diminué de plus de 40 % depuis 2000.

Six fois, au cours des sept dernières années (période 2000-2007), la production céréalière mondiale a été inférieure à la consommation. Il a alors fallu puiser dans les stocks, lesquels reculent.

En Europe, on estime les stocks de céréales à 1 à 2 mois de consommation. Ce contexte explique en partie aussi la flambée des cours des matières premières agricoles observée aujourd'hui.

Ainsi, parce que les besoins augmentent et que la hausse de la surface des terres cultivables (SAU) est limitée (désertification, urbanisation), la préservation des rendements est un facteur déterminant pour répondre à la demande mondiale.



Pour les céréales par exemple et selon la Commission Européenne, la production et la consommation de blé vont continuer de connaître une lente progression sans qu'aucune augmentation de surface cultivée ne soit prévue dans les principaux pays producteurs. Tout comme les autres technologies modernes mises à la disposition des agriculteurs (sélection génétique, amélioration des pratiques culturales...), les produits phytopharmaceutiques constituent un élément clé de la production agricole. A ce titre, ils ont un rôle à jouer pour la sécurité alimentaire mondiale.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site uipp.org. Les conseillers de la Chambre d'agriculture sont également à votre service au 04 42 23 06 11 et sur le site agri13.fr.

Edito

Je l'affirme : les produits phytopharmaceutiques sont utiles à la production agricole, et leur utilisation raisonnée permet d'optimiser les quantités et la qualité des productions agricoles. Si la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône s'investit dans le développement de l'agriculture biologique, c'est parce qu'aujourd'hui l'agriculture est diverse, et que nous répondons présent à des agricultures différentes pour des marchés toujours très segmentés. L'évolution annoncée par le Grenelle de l'environnement est certes une réalité que nous devons tous prendre en compte, mais il faut affirmer qu'aujourd'hui, les produits phytopharmaceutiques sont toujours une nécessité pour beaucoup de nos activités.

Et puis sachons avoir une vision globale. Depuis très longtemps la production agricole et toutes les industries agroalimentaires qui y sont liées, en aval comme en amont, ont un poids important dans l'économie française. La France est la première puissance alimentaire d'Europe devant l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Notre pays est aussi le premier exportateur mondial de produits alimentaires transformés devant les Etats-Unis. Les agriculteurs et les entreprises du secteur puisent leur force dans leurs savoir-faire, dans leurs capacités à s'adapter à l'évolution de la société et des marchés. La France a depuis longtemps une image qualitative : c'est le pays au plus de 1 000 signes de qualité (AOC, labels, certifications...). Je ne souhaite pas voir la France régresser et perdre sa position, sous le motif inconsidéré qu'il faudrait supprimer tous les produits phytopharmaceutiques.

Quelle réponse apporter, si tel était le cas, aux 2,6 millions d'emplois du secteur agricole et agroalimentaire français qui seraient alors menacés. L'obtention de rendements élevés reste indispensable pour répondre aux marchés agricoles. C'est ce que permet, entre autres, une utilisation à bon escient des produits phytopharmaceutiques, dans le cadre d'une agriculture en évolution vers une meilleure prise en compte des exigences environnementales.

André BOULARD

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

* Depuis la Loi d'Orientation Agricole du 5 janvier 2006, "produit phytopharmaceutique" est la dénomination officielle pour désigner tout produit phytosanitaire, produit de protection des plantes, ou pesticide...